

L'enregistrement des noms de domaine en ?.biz?

La société NeuLevel, chargée par l'ICANN d'enregistrer et d'administrer les adresses en «.biz», a annoncé l'ouverture du service de déclaration de propriété intellectuelle. À partir du 15 juillet et jusqu'au 30 septembre 2001, toutes les personnes physiques ou morales détentrices de droit sur un nom de société ou de marque peuvent faire valoir leurs droits à l'obtention du nom de domaine en «.biz» correspondant. Si plusieurs personnes revendiquent le même nom, l'attribution du nom de domaine se fera par tirage au sort. Dès le 1er octobre, les noms ainsi attribués seront activés, ceux qui seront encore disponibles pourront être enregistrés en temps réel, en reprenant la règle du « premier arrivé, premier servi ».